

d'hui ; il est vrai que c'est de bien peu d'importance, mais enfin, c'est une justice à ce pauvre enfant. Qui sait, peut-être qu'un jour ça pourra lui servir ?

— Qu'est-ce que vous m'avez dit, docteur ?

— Écris.

Et le père Asselin écrivait à la marge, en face de l'entrée de " Jérôme ", sous la dictée du docteur :

" Le véritable nom de Jérôme est Alphonse Pierre, né à la paroisse de St-Martin, le vingt et un mai mil huit cent vingt-trois. Sa mère était Léocadie Mousseau, femme de — actuellement décédé."

" — C'est bien, signe de tes initiales maintenant "

Le père Asselin signa sans se douter de l'importance de ce qu'il venait de faire. Le docteur remit avec précaution les registres à leur place, et, sans attendre le retour de Jérémie, partit avec le Père Asselin, qu'il reconduisit chez lui.

Le lendemain, un vaisseau partait pour le Havre-de-Grâce ; le père Asselin, qui avait complété sa somme, était passager à bord.

Quand le docteur Rivard retourna le lendemain à l'hospice, il fit encore venir Jérôme à sa chambre, lui donna des sucreries, et après s'être assuré qu'il se rappelait parfaitement la leçon qu'il lui avait apprise la veille, il lui recommanda de ne dire à personne qu'il savait son vrai nom et celui de sa mère, excepté que quelqu'un ne lui demandât spécialement : " car, lui dit-il, si tu t'en vantais de toi-même, on te croirait fou. Ainsi si on ne te le demande pas, n'en dis rien ; si on te demande pourquoi tu ne le disais pas, tu répondras que tu craignais qu'on ne se moquât de toi ". Le docteur lui fit encore répéter deux ou trois fois sa leçon, après quoi il alla trouver le chef de l'institution, auquel il n'eut pas de peine à persuader que Jérôme manifestait des signes sensibles d'un prompt retour à la raison. Le chef de l'institution, qui ne s'occupait jamais des aliénés, laissant ce soin aux gardiens, crut le docteur, et ne s'en occupa pas davantage. C'est tout ce que ce dernier désirait.

CHAPITRE DOUZIÈME

LE TUTEUR

Parmi la nombreuse clientèle du docteur Rivard, se trouvait la famille du juge de la Cour des Preuves de la N.-Orléans. Depuis un grand nombre d'années, le juge n'avait pas eu d'autre médecin, et il s'en était toujours trouvé satisfait, car outre la grande capacité du docteur, il était d'une ponctualité remarquable auprès de ses patients, n'hésitant jamais un seul instant à accourir auprès d'eux aussitôt qu'on le faisait demander, fut-ce de jour, fut-ce de nuit, fit-il mauvais, fit-il beau. Outre ces qualités, il ne présentait ses comptes que rarement, et attendait volontiers qu'on vint les lui payer, surtout lorsqu'il était certain de la solvabilité de ses débiteurs. Or, ce fut à l'occasion de l'un de ses comptes, que le docteur Rivard reçut le billet suivant, que la négresse Marie lui remit à son retour de l'hospice.

" Mon cher docteur,

" Il y a longtemps que nous ne vous avons vu ; vous négligez vos patients quand ils ne sont plus que vos débiteurs et amis. Veuillez me faire le plaisir de venir prendre le thé ce soir, sans cérémonie ; nous causerons, et surtout n'oubliez pas votre compte que je désirerais solder. Votre, etc. — T. R.

" N.-Orléans, 29 oct. 1836."

— Bien ! se dit le docteur Rivard, quand il eut lu ce billet. Une invitation de la part de M. le juge de la Cour des Preuves, pour souper, causer et régler des comptes ! Nous serons donc seuls, car on ne règle pas de comptes en compagnie. Ça me va à merveille. Je n'accepte jamais d'invitation ; mais celle-là ! c'est bien différent ; j'irai ; oh ! oui, j'irai.

Et puis, exclama le docteur, en se jetant dans son fauteuil, et essuyant la sueur de son visage, les choses vont pour le mieux. Les registres corrigés ; Jérôme qui sait par cœur son âge, son nom et celui de sa mère et le lieu de sa naissance ; Asselin parti ! Que l'on dise qu'il n'y a pas une providence qui veille à tout maintenant ! Mais le plus difficile n'est pas encore fait. Pierre de St-Luc m'embarrasse ; quoique Pluchon soit à ses trousses, je ne suis pas sans inquiétude à son égard. Pluchon est une fine mouche, mais il manque de caractère, ça n'a pas plus de cœur qu'une poule ! Je sais bien qu'une fois Pierre de St-Luc en sûreté à l'habitation des champs, il n'y aura plus rien à craindre de ce côté ; mais le tout, c'est de l'y conduire ! Je voudrais bien savoir s'il sera encore longtemps en mer. Il y a déjà deux jours que le *Sauveur* est arrivé, le *Zéphyr* ne doit pas tarder. Allons ! pourquoi me casser la tête de cela ? Jusqu'ici tout ne semble-t-il pas me sourire ? Comptons sur notre étoile qui n'est pas encore éclipsée.

Après avoir fait cette consolante réflexion, le docteur prit son livre de compte, et prépara le mémoire des frais et visites que lui devait le juge de la Cour des Preuves, qu'il plia et mit dans son portefeuille. Après cela il écrivit un mot à l'adresse de M. Pluchon qu'il envoya à la poste.

Quand sept heures sonnèrent, le docteur Rivard se rendit chez le juge de la Cour des Preuves, où il était attendu pour prendre le thé. Le juge et le docteur se connaissaient depuis longtemps, quoiqu'il n'y eut pas d'intimité entre ces deux hommes si différents et dans leurs mœurs et dans leur caractère. L'un était aussi franc et ouvert que l'autre était fourbe et hypocrite. Le premier n'eut voulu pour rien au monde faire tort à son prochain, le second ne se faisait aucun scrupule de flétrir l'innocent pour le dépouiller ensuite, et tous les moyens lui étaient bons pourvu qu'il pût parvenir à son but sans se compromettre. Tous deux intelligents et d'un esprit supérieur, tous deux jugeant les autres d'après leur propre cœur, devaient en venir à des conclusions bien différentes l'un de l'autre. Tels étaient les deux hommes qui allaient prendre le thé ensemble et causer. Le juge ne désirait la visite du docteur que comme un passe-temps agréable, celui-ci en espérait un résultat important.